

Tunnel de Melocheville : remplacement du pont P-113, pavage du tunnel, sécurisation du haut des parois rocheuses et travaux électriques connexes

1 - Description de projet :

Projet : TMP0014

Le tunnel de Melocheville, construit en 1956-1957 par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent (aujourd'hui la Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent), est situé directement sous le canal de la Voie maritime du Saint-Laurent et permet le passage ininterrompu de la circulation routière. Il relie le secteur centre de Beauharnois avec le secteur ouest de Beauharnois.

La juridiction de cet ouvrage a été transférée en 1998 à Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI). Depuis cette date, PJCCI assure également l'entretien du pont P-113 situé à l'approche ouest du tunnel, traversant le cours d'eau Le Petit Canal. Ayant atteint la fin de sa durée de vie et en raison des conditions hydrauliques existantes, ce pont doit être remplacé.

En effet, des inspections ont révélé des défauts principalement au niveau du platelage, soit de l'exfiltration, du délaminage, de l'éclatement de béton, des fissures polygonales et de l'armature visible, voire complètement désenrobée à un endroit. La bande médiane présente également du délaminage, de l'éclatement et de la désagrégation de béton.

Le présent projet vise à remplacer le pont P-113 par un nouvel ouvrage conçu selon les codes et normes en vigueur actuelles, notamment en lien avec certaines considérations de son ouverture hydraulique, ce qui permettra d'augmenter sa résilience aux changements climatiques et d'assurer une durée de vie de 75 ans.

Plus spécifiquement, les travaux comprennent, sans s'y limiter :

- Remplacement du pont P-113 existant par un concept qui facilite les inspections et l'entretien, en minimisant les impacts sur la route 132.
- Remise à niveau de l'état de la chaussée aux approches du tunnel.
- Réfection des clôtures en haut des parois rocheuses.
- Remplacement partiel du système de câbles chauffants du tunnel.
- Remplacement de divers massifs de fondations de lampadaires aux approches du tunnel.

Durant les travaux qui seront effectués en phases à compter du printemps 2025, la circulation sera maintenue sur la route 132 et le chemin d'accès vers la Carrière Sud-Ouest. Les scénarios de maintien développés permettent de conserver une largeur de voie adéquate au passage des véhicules. Des fermetures partielles et ponctuelles de nuit au niveau du tunnel de Melocheville seront toutefois nécessaires pour certains travaux critiques tels que le bétonnage du tablier. Quant au trottoir du tunnel, il demeurera ouvert aux usagers de la mobilité active pendant les travaux.

2 - Avis d'intention :

Juin 11 2024 – PJCCI a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement. Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI **invite le public à formuler des commentaires** jusqu'au 20 juillet 2024 sur cette détermination à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca

3 - Fin de période de consultation :

20 juillet 2024 – La période de consultation publique sur le projet est complétée. PJCCI examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Renseignements :

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
5^e étage Longueuil, Québec
J4K 0B9
edd@picci.ca